



---

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 23 OCTOBRE 2015**

---

**Présents :** GUENSER Michel, DOHR Hervé, BERNARD Claude, BERRAUD Alexandre, WODLING Nadine, GERWIG Christelle, SHCARPF Raymond, LEMOY Odile, LECOMTE Nicolas, THIERY Patrick

**Absent excusé :** WILLAUME Franck

**Décisions du conseil**

- Choix des entreprises concernant les travaux de la traversée du village  
Six entreprises ont répondu à l'appel d'offres concernant la traversée du village : BCC, EUROVIA, COLAS, TRB, CDE, TRANSROUTE. Le conseil municipal accepte l'offre faite par l'entreprise EUROVIA pour un montant de 254 011,50€
- Fibre Optique :  
Une convention de permission de voirie a été passée avec la société LV3 gestionnaire de la fibre optique. Le montant de l'indemnisation annuelle s'élève à 145,44€.
- Achat de matériel  
Le conseil accepte de réaliser une convention pour l'achat de matériel pour l'entretien des espaces verts et voirie avec la commune de Noviant-aux-Près. La répartition des coûts se fera à 50% pour chaque commune.

**Informations**

**Une réunion publique aura lieu le jeudi 12 novembre à 20h30 à la salle des Chapelines concernant l'aménagement qualitatif et sécuritaire de la traverse du village avec le bureau BEREST et l'entreprise EUROVIA**

La TOMI (Taxe sur les ordures ménagères) s'appliquera à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2016

- Banque alimentaire :  
Elle se déroulera le **Vendredi 27 novembre 2015** aux heures de permanence du secrétariat.
- Brioche de l'amitié :  
Le montant de la collecte s'est élevé à 358 €.

Un trousseau de clés a été trouvé. Le propriétaire peut les récupérer en mairie

Fait à Manonville le 30/10/2015  
Le Maire  
Patrick THIERY